

## ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

Israël et territoires palestiniens Question au Gouvernement n° 2065

Texte de la question

## CONFLIT ISRAÉLO-PALESTINIEN

- M. le président. La parole est à M. Pierre-Yves Le Borgn', pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.
- M. Pierre-Yves Le Borgn'. Ma question s'adresse au ministre des affaires étrangères. Depuis une semaine, la population civile de Gaza paie du prix du sang l'escalade entre Israël et le Hamas. Les raids israéliens dans la bande de Gaza ont fait près de 200 morts et plus de 1 300 blessés. Selon l'agence des Nations unies pour l'aide aux réfugiés palestiniens, ces victimes sont pour une large part des femmes et des enfants.
- M. Meyer Habib. Pas seulement!
- **M. Pierre-Yves Le Borgn'.** Plus du quart des morts de Gaza seraient des enfants ; 17 000 personnes auraient trouvé refuge dans les écoles, où manquent cruellement l'eau et la nourriture. Cette situation est bouleversante et dramatique. Elle est intolérable et doit cesser au plus vite.

Plus de 800 roquettes ont été tirées par le Hamas sur Israël, entraînant en retour les bombardements israéliens. Il n'y a pourtant d'avenir sur cette terre que dans la cohabitation pacifique de deux peuples et de deux États. Le Hamas doit reconnaître l'État d'Israël et renoncer à toute violence ; Israël doit mettre fin à la colonisation dans les territoires occupés et accepter la création pleine et entière de l'État de Palestine. (Applaudissements sur les bancs du groupe SRC, RRPD et sur plusieurs bancs du groupe GDR.)

C'est là la condition de la réconciliation et de la paix. Le gouvernement israélien a accepté hier la proposition égyptienne de cessez-le-feu, qui s'accompagne de l'offre d'ouvrir sans délai des négociations sur l'entrée des personnes et des biens dans la bande de Gaza.

- M. Claude Goasguen. Le Hamas l'a refusée!
- M. Pierre-Yves Le Borgn'. Cette proposition, soutenue par le président Mahmoud Abbas et par la Ligue arabe, a été rejetée par le Hamas. Quelle est, monsieur le ministre, la position de la France et de l'Union européenne face à l'escalade désastreuse du conflit et aux périls imminents pour les populations civiles de Gaza ? (Applaudissements sur les bancs des groupes SRC, écologiste, GDR et RRDP et sur certains bancs du groupe UDI.)
- M. André Chassaigne. Excellent!
- M. le président. La parole est à M. le ministre des affaires étrangères et du développement international.

**M.** Laurent Fabius, ministre des affaires étrangères et du développement international. Monsieur le député, à Gaza et en Israël, la situation est désastreuse. Vous avez rappelé les faits : d'un côté, plus de 150 victimes civiles ; de l'autre, des tirs de roquettes sur Israël. Le Président de la République et moi-même l'avons dit : la priorité absolue doit aller, bien sûr, au cessez-le-feu. La France soutient donc la proposition, faite hier par l'Égypte et endossée par la Ligue arabe, d'un cessez-le-feu immédiat, suivi de discussions visant à établir une trêve durable. La France appelle toutes les parties à respecter immédiatement cette proposition de cessez-le-feu. Le cabinet israélien a annoncé son accord. Le Hamas doit donc cesser sans délai les tirs de roquettes.

Dans cet esprit, je vais m'entretenir au téléphone, dès la fin de cette séance de questions au Gouvernement, avec mon homologue égyptien, pour voir si nous pouvons agir en ce sens, au-delà de ce que nous avons déjà fait.

Au-delà, nous devons travailler à une trêve durable qui réponde aux besoins légitimes des Israéliens et des Palestiniens, en termes de sécurité et en termes d'accès. La France, avec ses partenaires européens, peut y contribuer, notamment à travers le redéploiement de ce que l'on appelle la mission EUBAM Rafah, ce qui doit se faire en liaison avec l'Autorité palestinienne.

Surtout, les événements actuels démontrent que, faute d'une solution politique, ce sont malheureusement les extrémistes qui tirent parti de la situation. Vous m'avez demandé quelle est la position de la France ; elle consiste à tout faire pour rendre plus fort le fil extraordinairement fragile de la paix. (Applaudissements sur les bancs des groupes SRC, écologiste, GDR et RRDP.)

## Données clés

Auteur : M. Pierre-Yves Le Borgn'

Circonscription : Français établis hors de France (7<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

**Type de question :** Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2065 Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 16 juillet 2014

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 16 juillet 2014